

COMMUNE : BAVANS (25550)

Nos réf. : PK/JD/MCR

N°25/2013

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 18/03/2013	L'an deux mil treize le vingt huit mars à dix neuf heures,
<b>DATE D'AFFICHAGE :</b> 28/03/2013	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de <b>Monsieur Pierre KNEPERT, Maire.</b>
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>  <i>En exercice : 27 Présents : 23 Votants : 26</i>	<b>Présents :</b> KNEPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, MAKSOUH Mourad arrivé à 19h20, PARRAIN Carole, CLAUDON Pierre, MORENO Christine, MANIAS Marcel, JACQUOT Laurent, FONTAINE Dalila, RENOUX Alain, GRIFFON Pierre, PERRON Danièle, MONNIN Jean-Pierre, MORASCHETTI Élisabeth, CHATELAIN Pierre, RADREAU Sophie, MARTINO Jean-Luc, BIGEARD Isabelle, AUDOUZE Yann, TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie.
<b>OBJET :</b>  <i>Rénovation Monument aux Morts</i>	<b>Excusés :</b> GRILLOT Fabienne a donné procuration à BELZ Christian, PAGNOT Pascal a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel a donné procuration à ATAR Nathalie.  <b>Absente :</b> PETIT Betty.  <b>Monsieur Pierre GRIFFON</b> est nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur la proposition de la Commission « Finances – Personnel » du 06 février 2013 d'inscrire au budget primitif de 2013 les travaux de rénovation du Monument aux Morts sis rue du Stade à Bavans (25) dont le montant s'élève à : 16 300 € HT.

Le plan de financement est le suivant :

- |  |             |          |
|--|-------------|----------|
| • Montant des travaux prévus   | 16 300 € HT |          |
| • Subventions attendues :  |             |          |
| - ONAC<br><i>Direction du Service ONAC du Doubs<br/>18 avenue Arthur Gaulard – BP 309<br/>25017 BESANÇON CEDEX 6</i> | 1 400 €     | }        |
| - Souvenir Français<br><i>28 Grande Rue<br/>25550 BAVANS</i>   | 2 700 €     |          |
| - UNC<br><i>8 rue des Rouges-gorges<br/>25550 BAVANS</i>   | 1 000 €     |          |
| • Part Ville   |             | 11 200 € |



L'exposé de Monsieur le Maire entendu, le Conseil Municipal, par 18 voix POUR, 0 voix CONTRE, 08 abstentions, décide que les travaux de rénovation du Monument aux Morts ainsi que les participations énoncées ci-dessus seront inscrits au budget primitif 2013.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.



**DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE**  
Transmise à la Préfecture le ..28/03/2013  
Publiée le ..28/03/2013...  
**DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME**  
Le Maire

